



Mise à jour n° 102 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2014 01 30

15<sup>e</sup> mise à jour du *Tome III – Ouvrages d'art*

### Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
—	—	Note aux lecteurs – Évolution de la normalisation	Juin 2013
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Dépôt légal		Faux titre et Dépôt légal	
Introduction	Juin 2012	Introduction	Juin 2013
Table des matières i et ii		Table des matières i et ii	
Notes générales 3 à 6	Oct. 2011 Déc. 2012	Notes générales 3 à 6	Déc. 2013 Janv. 2014

### Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	i à v	2013 01 30	i à v	2014 01 30	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2010 01 30 2013 01 30	1 et 2	2010 01 30 2014 01 30	Section 2.1.2 « Références » : actualisation des références.
	7 et 8	2006 01 30 2008 01 30	7 et 8	2014 01 30	Section 2.1.3.2.C « Protection des fondations » : précision apportée à la norme pour s'assurer que les hydrauliciens tiennent compte de l'affouillement et qu'il n'y a pas de matériaux granulaires entre le roc et le dessous de la semelle des ponceaux et le dessous des culées de pont.
	21 à 24	2009 01 30 2013 01 30	21 à 24	2013 01 30 2014 01 30	Figure 2.1–14 « Ouverture d'un pont » : modification de la figure pour respecter la profondeur d'affouillement et l'empierrement prescrite au CAN/CSA S6.  Tableau 2.8–1 « Choix du type de béton » : pour les murs préfabriqués, les ponceaux préfabriqués et les pièces d'extrémité biseautée préfabriquée, retrait du type de béton V et ajout du type V-S.
	27 et 28	2006 01 30	27 et 28	2006 01 30 2014 01 30	Tableau 2.8–3 « Épaisseur minimale de l'enrobage de l'armature » : ajout d'une note pour les ponceaux en contact avec l'eau de mer.
4	i à iii	2013 01 30	i à iii	2014 01 30	Actualisation de la table des matières.
	1 à 6	2010 01 30 2012 01 30 2013 01 30	1 à 6	2014 01 30	Section 4.2 « Références » : actualisation des références.  Figure 4.1–1 « Formes de ponceaux les plus utilisées » : ajout du dessin de ponceau rectangulaire à contour ouvert.

Mise à jour n° 102 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2014 01 30

15<sup>e</sup> mise à jour du *Tome III – Ouvrages d'art*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	DN 001 à DN 010	2013 01 30	DN 001 à DN 010	2013 01 30 2014 01 30	Tableau 4.5-1 « Sélection des ponceaux » : pour les ponceaux voûtés en béton armé, la valeur « diamètre ou ouverture (mm) » passe de 20 000 à 16 000. DN 001 à DN 007A : ajout du terme « au minimum à » avant le pourcentage de compaction. DN 008 à DN 010 : retrait de la cote « D ou F minimum » indiquant l'épaisseur de remblai. DN 008 : modification du titre par l'ajout de « ou en polyéthylène ». DN 009 : modification du titre de « 1400 à 2400 mm » pour « de plus de 1200 mm jusqu'à 2400 mm ».
	DN 013 et DN 014	2010 01 30 2013 01 30	DN 013 et DN 014	2010 01 30 2014 01 30	DN 013 : ajout de la possibilité d'utiliser un mur en béton préfabriqué ou coulé en place pour le mur parafouille.
5	i à iii	2013 01 30	i à iii	2014 01 30	Actualisation de la table des matières.
	1 à 6	2008 01 30 2009 01 30 2013 01 30	1 à 6	2014 01 30	Section 5.2 « Références » : actualisation des références. Tableau 5.3-2 « Sélection des murs de soutènement » : retrait de cinq types de mur soit le mur à cellules ouvertes à treillis en acier, le mur à cellules ouvertes en tôle, le mur-poids en matelas de polymère à cellules de confinement, le remblai renforcé par des inclusions du type géogrilles avec paroi en matelas de polymère à cellules de confinement et le remblai renforcé par des inclusions du type armatures en acier avec paroi en blocs de béton imbriqués.
	15 à 23	2008 01 30 2012 01 30	15 à 20	2008 01 30 2014 01 30	Retrait de cinq types de mur. Section 5.4.18 « Remblai renforcé par des inclusions du type treillis métalliques avec paroi en gabions » : retrait de la caractéristique « liaison inclusion-paroi délicates ».
	DN 001 et DN 002	2008 01 30 2012 01 30	DN 001 et DN 002	2012 01 30 2014 01 30	DN 001 : actualisation de la norme de référence sur les clous dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».
	DN 005 et DN 006	2009 01 30 2010 01 30	DN 005 et DN 006	2009 01 30 2014 01 30	DN 006 : ajout du terme « au minimum à » avant le pourcentage de compaction.



Mise à jour n° 102 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2014 01 30

15<sup>e</sup> mise à jour du *Tome III – Ouvrages d'art*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
6	i à iii	2013 01 30	i à iii	2014 01 30	Actualisation de la table des matières.
	1 à 10	2009 01 30	1 à 10	2010 01 30	Section 6.2 « Références » : remplacement de la norme sur l'acier ASTM A569/A569M par la norme ASTM A1011/A1011M. Ajout de la référence au <i>Manuel de conception des structures de signalisation, d'éclairage et de signaux lumineux</i> .
		2010 01 30		2014 01 30	
		2012 01 30			
2013 01 30					
11 à 25	2009 01 30	11 à 26	2014 01 30	Section 6.4 « Classification et choix des structures » : modification du titre.	
	2012 01 30			Section 6.4.2 « Choix d'une structure » : modification du titre.	
DN 001 et DN 002	2008 01 30	DN 001 et DN 002	2014 01 30	Tableau 6.4–1 « Caractéristiques des structures » : le type de structure L1X est maintenant mentionné en complément à la norme. Au type de structure A1, ajout des supports verticaux V22 à V24.	
	2013 01 30			Section 6.5.6.2.D « Hauteur minimale » : ajout des chevrons dans les exceptions mentionnées.	
				Section 6.5.6.2.F « Masse d'un support » : ajustement avec la norme S6 de la masse totale à 450 kg.	
				DN 001 : actualisation de la norme de référence sur l'acier dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».	
				DN 002 : correction d'une coquille.	

